

Se syndiquer au SNEP-FSU, c'est :

Contribuer à la qualité des services publics :

- Par son expertise et ses actions sur les **équipements sportifs**. (Gymna'score, Equipements pour la CO...),
- Par ses interventions continues sur **le sport scolaire, l'emploi, les effectifs de classe, la formation continue**,
- Pour des licences AS accessibles, des effectifs réduits, des postes suffisants (semaine de l'Eps...)

Obtenir moyens et progrès dans l'Académie :

- Récupération de **forfaits d'A.S, d'indemnités** non données aux collègues (souvent des TZR ou contractuel.les) à chaque rentrée,
- **Accompagnement individualisé** des collègues : relation avec la hiérarchie, infos, soutien, etc...
- **Aide pour le respect de ses droits** (conditions de travail, mutation, avancement équitable...)
- **Nombreuses formations apportées aux collègues** (Stages **péda** sur les Apsa - **Métiers** sur les équipements, la Dgh, l'écologie, l'égalité...- **Carrières** sur les mutations, droits, risques du métier, etc...)

Permettre de mener les luttes :

- Par exemple en impulsant le Collectif Education35 contre le "choc des savoirs", en portant les 4H d'EPS...



Des facilités d'adhésion

- Accès direct par **Qr Code**.
- Paiement et adhésion **en ligne**.
- 66% de **crédit d'impôts**.
- Paiement par chèque en **plusieurs fois possible** (8x maxi), par prélèvement automatique à date souhaitée; derniers encaissement en juillet.
- Reconduction automatique tous les ans, **si vous le souhaitez**. (et fini les oublis !)

EASY!



Faisons exploser le niveau de syndicalisation et de mobilisation !!



OÙ ENVOYER MA COTISATION ?

Robin ANGEBAUD

Trésorier départemental du Snep35

1 carré de Saxe

35200 RENNES



Mail : robin.angebaud@ntymail.com

www.snepfsu-rennes.net

07 81 24 18 73



Se syndiquer, plus que jamais !



JE ME SYNDIQUE

DÈS MAINTENANT POUR
RENFORCER L'ACTION COLLECTIVE

2024-2025

FIER.ES D'ÊTRE LIBRES



FORT.ES D'ÊTRE ENSEMBLE

POUR le métier, l'EPS
et le sport scolaire, avec
le SNEP-FSU :

J'AGIS.



Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : **Robin ANGEBAUD, 1 carré de Saxe - 35200 RENNES**

Identité	Date de naissance ___/___/___	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement		
	Nom	Code établissement				
	Nom de naissance	Nom				
	Prénom	Adresse complète				
	Adresse complète	Echelon (ou groupe pour les retraités)				
	Mail	Situation administrative (entourez ci-dessous)				
	Téléphone fixe	TZR		Poste fixe	Temps partiel : %	
	Téléphone portable	Agrégé stagiaire		Prof EPS stagiaire	Prof Sport ou CEPJ stagiaire	
		Disponibilité		Congés (parental...)		

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...	Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
	<p>Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snefsu.fr/espace-membre/.</p> <p>Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snefsu.fr/espace-membre/.</p>	<p>J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et j'autorise à taire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU.</p> <p>Date et signature</p>

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2024-2025

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11		
Prof EPS - Prof de sport - CEPJ - PCEA Agri - ENS	100 €	130 €	165 €	169 €	175 €	181 €	190 €	204 €	216 €	230 €	246 €		
Prof EPS classe normale biadmissible			163 €	174 €	184 €	193 €	202 €	217 €	233 €	247 €	257 €		
Prof EPS HCL (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPJ HCL - PCEA HCL	216 €	229 €	245 €	262 €	279 €	295 €	300 €						
Prof EPS ClEx (Classe Ex) - P. Sport ClEx - CEPJ ClEx - PCEA ClEx	254 €	269 €	283 €	303 €	325 €	338 €	355 €						
CE		128 €	136 €	142 €	148 €	156 €	163 €	171 €	180 €	191 €	201 €		
CE Hors Classe			190 €	201 €	227 €	244 €							
CE Classe Ex.	227 €	246 €	262 €	279 €	295 €	300 €							
Catégorie / échelon			1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Agrégé-e - CTPS	130 €	183 €	188 €	199 €	212 €	226 €	241 €	260 €	277 €	292 €	303 €		
Agrégé-e Hors Classe - CTPS Hors Classe	277 €	292 €	303 €	325 €	338 €	355 €							
Catégorie / échelon			1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
Agrégé-e Classe Ex. - CTPS Classe Ex.	303 €	325 €	338 €	355 €	355 €	370 €	389 €						
MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → Groupe 1	59 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4		103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6		133 €					
	Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2	74 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5		118 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7		148 €					
	Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3	89 €											
Prof EPS, sport ou CEPJ stagiaire à l'externe	100 €	Contractuel-le (CDD) temps plein à l'année		44 €	Abonnement Bulletin								
Agrégé-e stagiaire nouvel-e enseignant-e	130 €	Etudiant-e contractuel-le alternant-e & autre CDD		20 €	Non syndiquables		60 €						
Congé parental - disponibilité	46 €	Congé de formation		102 €	Institutions/Associations		60 €						
Stagiaire en report de stage	20 €	Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.											
Stagiaire non reclassé-e : selon échelon de la catégorie d'origine.													
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1051 € → Groupe 1	47 €	Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4		92 €	Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8		152 €					
	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2	62 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5		107 €	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9		167 €					
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	77 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6		122 €	Entre 3 051 € et 3 300 € → groupe 10		182 €					
			Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7		137 €	Supérieur à 3 301 € →		197 €					

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ En ligne sur le site <https://lesite.snefsu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte, conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.	
	Une demande de remboursement doit être présentée :	
	- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,	
	- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	
	Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
	Nom	_____
	Prénom	_____
	Adresse	_____
	Compl. d'adresse	_____
	CP - Ville	_____
Pays	_____	
Code IBAN	_____	
Code BIC	_____	
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB	
NE RIEN INSCRIRE ICI →	<input type="text"/>	

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
 A :
 Le :
 Signature :